

Fiche de renseignements en vue de l'accréditation FMC par la Société de Néphrologie

Cette demande d'accréditation devra parvenir à la Commission de Pédagogie et de FMC de la Société de Néphrologie au moins deux mois avant la formation.

Titre de la formation :

Titre et objectif de la formation^a

Objectifs Pédagogiques de la formation

Définir en cinq lignes maximum les objectifs de la formation.

5 / 3 / 2

Exemple : Savoir utiliser les données issues de l'histologie rénale pour adapter la prise en charge d'une néphropathie lupique

Thèmes des présentations :

- Néphrologie Clinique génétique, pathologie, immunologie et pharmacologie
- Epuration Extra rénale
- Transplantation
- Maladie rénale chronique, Diabète, Hypertension artérielle et pathologie cardio-vasculaire
- Insuffisance Rénale Aigue, Urgences, Désordres métaboliques
- Autres préciser.....

Public concerné :

- Médecins hospitaliers :
- Chercheurs :
- Médecins libéraux
- Autres :
- Médecins associatifs:
- Préciser :.....

Organisation à l'origine de la formation

- Société savante
- Partenaire industriel, Nom :
- Association de néphrologue
- Autres, Préciser.....

Comité scientifique :

Rappel : Le Comité Scientifique est le garant de l'indépendance du choix des thèmes et des orateurs. Il doit être composé d'au moins trois membres pour que la formation puisse faire l'objet d'une accréditation par la Société de Néphrologie.

Composition :

Nom	Lieu d'exercice

Comité et Contenu scientifique^a

5 / 3 / 2

Contenu scientifique

Le programme peut être joint ou indiqué dans le tableau ci-dessous

Titre des exposés	Intervenant

Les organisateurs et les intervenants s'engagent à ce que **les médicaments soient cités sous leur DCI** avec ou non leur nom commercial et que soient respectées les dispositions du code de déontologie notamment en matière d'indépendance professionnelle et de **déclaration des conflits d'intérêts^b** notés dans le document remis aux participants.

Méthodologie / Interactivité**Méthodologie et outils pédagogiques ^a**

	Sessions	Exposés	Séances de Questions	Cas cliniques	Tables rondes
Nombre					
Durée					

5 / 3 / 2**Organisation**

Modalité des inscriptions :

- A l'initiative du participant
 Uniquement sur invitation
 Gratuite
 Payante

Documents remis aux participants.*Ces documents doivent être transmis à la commission de pédagogie et de formation continue avec la demande d'accréditation*

- Programme
 Feuille d'évaluation
 Syllabus
 Autres, Préciser :
 Liste des membres du Conseil scientifique

Déclaration des conflits d'intérêts des membres du conseil scientifique et des intervenants

*^b: un modèle de déclaration des conflits d'intérêts est disponible à la fin de ce document***Evaluation****Evaluation ^a**

- Emargement des participants
 Evaluation de la satisfaction des participants
 Evaluation externe Par Qui :.....

5 / 3 / 2

Evaluation des connaissances

- Niveau I : (A la fin de la formation)
 Niveau II : (Avant et à la fin de la formation)
 Niveau III (Evaluation à distance) : à adresser à : [permet l'obtention de 4 crédits supplémentaires de FMC](#)

Sources de financement

- Organisation logistique de la formation
 Prise en charge hôtelière des participants
 Rémunération des intervenants

Date de la réunion :

Durée : *La durée de la formation définit le nombre de crédits de FMC accordés selon le barème définit réglementairement :
 1 journée : 8 crédits, ½ journée : 4 crédits, 1 soirée : 4 crédits.*

Journée : nombre : ½ journée : nombre : soirée : nombre :

Evaluation globale : A remplir par les membres de la commission de pédagogie et de FMC de la société de Néphrologie**Total****/20**Formation de niveau A : B : C :

*Réunions de niveau A : Réunions académiques et congrès nationaux et internationaux, sous l'égide des Sociétés savantes
 Réunion de niveau B : Sujets d'intérêt général ou thématiques plus spécifiques intéressant le néphrologue, d'accès national ouvert avec information de l'ensemble de la communauté néphrologique et acceptant une évaluation des connaissances de niveau 3*

Crédits attribués :*Réunion de niveau C : Toute manifestation remplissant les critères actuels de demande de labellisation par la commission FMC.*

En vue d'une amélioration progressive de la qualité des formations, et pour répondre à ses futures obligations d'organisme agréé de FMC, la Société de Néphrologie n'accordera un avis favorable que si :

- les critères **indispensables** (existence d'un comité scientifique d'au moins trois personnes, déclaration des conflits d'intérêts des intervenants, mise en place d'une procédure d'évaluation) sont remplis
- si le score global des critères attendus est au moins égal à 15/20

Dans l'attente des circulaires d'applications, le nombre de crédits FMC attribué reste théorique et dépend de la durée de la formation selon le barème réglementaire à ce jour (1 journée : 8 crédits, ½ journée : 4 crédits, 1 soirée : 4 crédits). Une évaluation à distance permet l'obtention de 4 crédits supplémentaires.

^a : Critères d'évaluation : Les critères d'évaluation sont issus du dossier de demande d'agrément FMC déposé auprès du CNFMC :

- **Titre et objectifs de la formation** : L'évaluation des objectifs pédagogiques tiendra compte des paramètres suivants :
 - l'originalité du sujet
 - l'importance du problème
 - sa difficulté de prise en charge
 - des actualités thérapeutiques et scientifiques
 - l'adéquation avec les objectifs nationaux
- **Comité et contenu scientifique** : l'obtention de l'accréditation FMC de la SN exige élaboration des programmes par un comité scientifique indépendant. La validation du contenu scientifique repose également sur le choix des experts. Ceux-ci sont choisis par leurs implications dans le domaine considéré, leurs publications, leur renommée dans le domaine et leurs qualités pédagogiques. Le contenu pédagogique d'un programme doit répondre à certains critères : répondre aux besoins des praticiens et délivrer les réponses aux objectifs de formation fixés lors de l'élaboration du programme.
- **Méthodologie et outils pédagogiques** : Les méthodes et outils pédagogiques doivent privilégier l'utilisation de systèmes interactifs et la remise d'un syllabus, de la liste des membres du Conseil scientifique: et de la déclaration des conflits d'intérêts des membres du conseil scientifique et des intervenants.
- **Evaluation** : Deux évaluations distinctes devront être proposées aux participants :
 - Evaluation de la satisfaction des participants
 - Evaluation des connaissances : Différents niveaux d'évaluation peuvent être utilisés. Des QCM en fin de session, des QCM avant et en fin de session et des QCM à distance. Ces derniers seront privilégiés par la société de Néphrologie.

^b : **Modèle de déclaration des conflits d'intérêts (Diapositive à télécharger sur le site)**

« Titre du symposium »

Conflits d'intérêts dans les 12 derniers mois

	Honoraires	Missions de conseil	Subvention de recherche*
« Laboratoire »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
« Laboratoire »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
« Laboratoire »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
« Laboratoire »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
« Laboratoire »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
« Laboratoire »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* En dehors des subventions de recherche attribuées par le biais des sociétés savantes

La Commission de Pédagogie de la Société de Néphrologie vous remercie de lui avoir communiqué ces informations et de la confiance que vous lui témoignez. Au-delà de l'attribution d'une accréditation, le respect des critères proposés permettra, au bénéfice de tous, une amélioration qualitative des programmes de formation continue de la discipline auxquels vous participez.